



La Commission africaine rompt le silence Détenue de Kamto et autres. Cette instance de L'Union africaine demande au gouvernement de mener des enquêtes impartiales sur toutes les violations des droits de l'homme.

« La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples condamne fermement l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre ainsi que l'usage de la force létale envers les manifestants et les civils non armés. Elle est également très inquiète de la détérioration graduelle de la cohésion sociale au Cameroun sur fond d'incitation à la haine ethnique et à la violence intertribale ».

Cette position est contenue dans un communiqué de presse signé le 6 mars 2019 par cette instance de l'Union africaine spécialisée dans la défense des droits de l'homme. Cette commission réagit sur les récentes arrestations et détentions d'environ 200 membres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), lors d'une marche organisée le 26 janvier 2019 dans certaines villes du Cameroun.

Les personnes arrêtées sont considérées comme présumées responsables des faits d'attroupement, de rébellion en groupe, d'hostilité à la patrie, d'insurrection et de trouble à l'ordre public, avant leur mise en détention provisoire à la prison centrale et principale de Kondengui. Face au constat de dégradation « continue » de la situation socio-politique au

Cameroun, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples rappelle aux autorités camerounaises la nécessité du respect de la Charte africaine des peuples, qui garantit le droit de participer à la gestion des affaires publiques de son pays.

Le communiqué de presse signé par le Commissaire en charge de la situation des droits de l'homme au Cameroun, demande aux autorités camerounaises de s'abstenir de tout usage disproportionné de la force contre les manifestants. « La Commission demande de garantir le droit à un procès équitable devant des juridictions de droit commun à toutes les personnes arrêtées en les inculquant formellement ou alors les libérer sans aucune condition. Elle demande à œuvrer à la stabilité du pays pour une jouissance effective des droits par tous les Camerounais. » C'est la première fois qu'une instance de l'Union africaine se prononce sur le climat socio-politique du Cameroun depuis la dernière élection présidentielle.

Dans une correspondance signée en mars dernier à la prison principale de Kondengui, Maurice Kamto et ses codétenus ont affirmé être des prisonniers politiques. Ils dénonçaient également le mutisme de l'Union africaine face aux « actes de violations des droits de l'homme que les autorités, gouvernementales, administratives et policières perpétreraient sur les militants du Mrc. »

La sortie de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples intervient après celle de l'Union européenne, qui avait exigé en mars dernier la libération de toutes les personnes interpellées dans le cadre des manifestations du 26 janvier dernier, dont l'objectif visait à dénoncer le hold-up électoral, les circonstances du retrait au Cameroun de la Can 2019 et l'enlisement de la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Le Jour
